



Sauvegarde Bourgogne Franche-Comté

INDEX 2023

Egalité professionnelle



ECARTS DE REMUNERATION 40 / 40



ECARTS DE TAUX DE PROMOTION 15 / 15



SOUS-REPRESENTATION DES PLUS HAUTS SALAIRES 5 / 10

Total de 60/65* soit 92.3%



* Notre index est calculé sur 3 indicateurs, les indicateurs écarts de taux d'augmentations et pourcentage d'augmentation au retour d'un congé de maternité n'étant pas calculables.